

Formulaire d'adhésion

Je soussigné-e

Prénom :

Nom :

Raison sociale (si personne morale) :

Personne de contact (si personne morale) :

Adresse (rue et no) :

NPA :

Ville :

N° tél :

E-mail :

Compétences :

Autre personne du foyer affiliée à la part sociale (2 adultes maximum par part) :

Prénom :

Nom :

N° tél :

E-mail :

Personnes mineures du foyer inscrites sous la même part :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

désire devenir coopératrice-teur et m'engage, par ma signature :

- ☐ à acquérir au moins une part sociale de 200 (deux cents) francs pour mon foyer / ma société.

Nombre désiré de part(s) : au prix unitaire de 200 francs suisses. En cas d'acquisition de plusieurs parts, seule une voix peut être exprimée lors des assemblées générales.

- ☐ à participer au fonctionnement de la Coopérative en donnant au minimum 2 heures de mon temps chaque 4 semaines (en particulier pour la vente, le rangement, le nettoyage, la gestion des stocks et des commandes, les livraisons,...). Les 2 heures doivent être effectuées par un membre déclaré du foyer / de la société, si possible consécutivement. Pour les mineurs, une autorisation écrite et signée par un représentant légal doit être fournie.

- ☐ à respecter les valeurs et les buts poursuivis par la Coopérative, c'est-à-dire à favoriser les intérêts économiques, écologiques et sociaux des coopérateurs par la création et l'exploitation d'au moins un local de distribution de produits alimentaires et non-alimentaires achetés en commun et à un prix juste, ainsi qu'issus en priorité de l'agriculture biologique, équitable, vivrière et de confection locale.

En devenant coopérateur, je prends acte que je ne deviens pas personnellement responsable des dettes et obligations de la Coopérative. Ma responsabilité est limitée à ma part sociale, sous réserve d'éventuels agissements moralement ou matériellement préjudiciables à la Coopérative, lesquels peuvent entraîner une demande de réparation et mon exclusion.

Je prends note que le présent formulaire d'adhésion est soumis au Comité de la Coopérative qui statuera sur mon admission. Un éventuel refus – qui n'a pas besoin d'être motivé – peut être contesté par écrit dans les 10 jours auprès de la Présidence du Comité (art. 12 des statuts).

Ma qualité de coopérateur est provisoire tant et aussi longtemps que la demande d'adhésion n'a pas été acceptée par le Comité et tant que l'intégralité de la part sociale n'a pas été payée.

La qualité de coopérateur prend fin du fait du décès, de la démission ou de l'exclusion (art. 15 et suivants des statuts). En principe, il n'y a pas de remboursement des parts sociales.

Vous trouverez les statuts complets de la Coopérative sur le site www.leradis.ch

- ☐ J'accepte que les convocations aux assemblées générales ainsi que toute autre communication me soient adressées par e-mail (en lieu et place de courriers postaux). Les communications sont faites par le biais d'une newsletter
- ☐ Je prends note que les données contenues dans ce formulaire sont réservées à l'usage exclusif de la Coopérative Le Radis et qu'elles ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins. Elles seront partagées avec l'ensemble des coopérateurs pour garantir un bon fonctionnement de la Coopérative.

Lieu :

Date :

Signature :